RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00742
Numéro SIREN : 437 908 379
Nom ou dénomination : GARD DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2019 sous le numéro de dépôt 20834

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

GARD DIFFUSION
30 rue Maryse Bastie
34170 Castelnau-le-Lez

V/REF :
N/REF : 2001 B 742 / 2019-B-20834

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 28/10/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Rapport du commissaire aux comptes

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 27/06/2018

Concernant la société

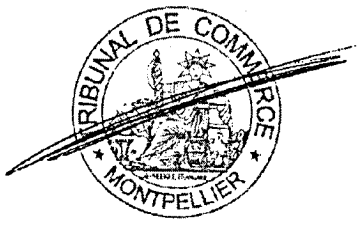
GARD DIFFUSION
Société à responsabilité limitée
30 rue Maryse Bastie
34170 Castelnau-le-Lez

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-20834 le 28/10/2019

R.C.S. MONTPELLIER 437 908 379 (2001 B 742)

Fait à MONTPELLIER le 28/10/2019,

LE GREFFIER



① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 155 AVENUE CLEMENT ADER 34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 43790837900013 — Néant * ☐

Exercice N clos le, 31/12/2017

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	1 008 739	AI	1 008 739
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	924 576	AQ 525 181	399 395
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	32 026	AS 30 876	1 150
		Autres immobilisations corporelles	AT	780 422	AU 613 159	167 263
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	15	CV	15
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	60 799	BI	60 799
		TOTAL (II)	BJ	2 806 577	BK 1 169 216	1 637 361
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	1 782 934	BU 75 535	1 707 400
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	56 526	BY	56 526
		Autres créances (3)	BZ	243 053	CA	243 053
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	145 058	CG	145 058
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	107 979	CI	107 979
		TOTAL (III)	CJ	2 335 549	CK 75 535	2 260 015
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 142 126	1A 1 244 750	3 897 376

CERTIFIE CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD 2018

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	516 902
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	98 661
	Subventions d'investissement	DJ	93 780
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	718 143
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	10 445
	TOTAL (III)	DR	10 445
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 726 397
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 125 649
	Dettes fiscales et sociales	DY	310 790
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	5 920
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	33
	TOTAL (IV)	EC	3 168 789
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 897 376

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 168 789
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD 2018

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 330 146	FB	FC	6 330 146
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	76 867	FH	FI	76 867
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 407 013	FK	FL	6 407 013
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	75 883
	Autres produits (1) (11)				FQ	15 753
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	6 498 649
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	3 720 505
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(636)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 232 550
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	99 496
	Salaires et traitements*				FY	718 711
	Charges sociales (10)				FZ	197 494
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	136 811
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	75 535
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	10 445
	Autres charges (12)				GE	188 631
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 379 539
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	119 110
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	11 132
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	11 132
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	28 169
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	28 169
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(17 037)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	102 073

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise GARD DIFFUSION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 296
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 583
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	(865)
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 015
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	16 015
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	19 427
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 525 796
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 427 135
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	98 661

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	28 094
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	185 161
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REMBOURSEMENT ASSURANCE		4 432
QUOTE PART SUBV VIREE AU COMPTE DE RESULTAT		11 583

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2018

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
			1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	1 008 739	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	915 463	KQ	KR 9 113
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	31 717	KT	KU 309
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	652 450	KW	KX 13 360
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	112 780	LC	LD 3 420
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	1 712 411	LO	LP 26 201
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U	15	8V	8W
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	60 063	1U	1V 736
	TOTAL IV	LQ	60 078	LR	LS 736
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	2 781 229	ØH	ØJ 26 937

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
			1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 1 008 739	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH 924 576	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 32 026	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM 1 589	MN 664 221	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 116 200	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG 1 589	NH 1 737 024	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY 15	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 60 799	2G
	TOTAL IV	I3		NJ	NK 60 814	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 1 589	ØL 2 806 577	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l' exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: GARD DIFFUSION — Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055-SD 2018

⑥ AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	458 740	PW	66 441	PX		PY	525 181
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	26 605	QA	4 271	QB		QC	30 876
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	462 523	QE	57 214	QF	1 589	QG	518 148
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	86 126	QM	8 884	QN		QO	95 010
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 033 994	QV	136 811	QW	1 589	QX	1 169 216
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 033 994	ØP	136 811	ØQ	1 589	ØR	1 169 216

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL IV**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**	NW		**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**	NY			**Total général** non ventilé **(NW - NY)**	NZ							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	4 665	5W	10 445	5X	4 665	5Y	10 445
	TOTAL II	5Z	4 665	TV	10 445	TW	4 665	TX	10 445
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	69 108	6P	75 535	6R	69 108	6S	75 535
	Sur comptes clients	6T	2 111	6U		6V	2 111	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	71 219	TY	75 535	TZ	71 219	UA	75 535
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	75 883	UB	85 980	UC	75 883	UD	85 980
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	85 980	UF	75 883		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Désignation de l'entreprise GARD DIFFUSION

Provisions pour hausse des prix	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise GARD DIFFUSION

Autres provisions réglementées	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise GARD DIFFUSION

Provisions pour impôts	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise GARD DIFFUSION

Autres provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise GARD DIFFUSION

Autres immobilisations financières	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise GARD DIFFUSION

Autres provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2057-SD 2018

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	60 799	UV		UW	60 799
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	56 526		56 526		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	68 005		68 005		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	13 580		13 580		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	86 122		86 122		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	75 346		75 346		
	Charges constatées d'avance	VS	107 979		107 979		
	TOTAUX	VT	468 357	VU	407 558	VV	60 799
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 125 649	1 125 649		
Personnel et comptes rattachés		8C	71 857	71 857		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	82 999	82 999		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	94 148	94 148		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	61 785	61 785		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 726 397	1 726 397		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 920	5 920		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	33	33		
TOTAUX		VY	3 168 789	VZ 3 168 789		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	46 978	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

© Sage

(9) **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL** N° 2058-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 31122017

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA — 98 661

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB	
	de son conjoint			moins part déductible *		à réintégrer :	WC	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	29 711		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	29 711
Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	19 427

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7

RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES

Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8
	- imposées aux taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
					TOTAL I		WR 147 799

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*		WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)		WU 29 623

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
	- imposées au taux de 0 %	WH
	- imposées au taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A	) XA

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								ZY	
Majoration d'amortissement*								XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			)	XG 59 896
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2
							TOTAL II		XH 89 519

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	58 280
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *		XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	58 280

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

© Sage

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise GARD DIFFUSION

Réintégrations diverses	Montant

© Sage

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise GARD DIFFUSION

Déductions diverses	Montant
CICE	48 313
QUOTE-PART SUBVENTION INVESTISSEMENT VIREE AU COMPTE DE RESULTAT	11 583

© Sage

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise GARD DIFFUSION — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	83 501

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
TASCOM	9K	26 405	9L	26 405
EFFORT CONSTRUCTION	9M	3 306	9N	3 218
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	29 711	YO	29 623
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237*septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher) XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

© Sage

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD2018

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB		
			Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD		164 907
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	164 907	Dividendes	ZE		
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions	ZF		
			Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	164 907	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH		164 907

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance		YT	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8 : 355 287	XQ	438 555
	— Personnel extérieur à l'entreprise		YU	69 046
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	50 815
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	674 135
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	1 232 550
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE		YW	48 783
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	50 713
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	99 496
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée		YY	1 270 760
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	1 016 162
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*		ØB	750 862
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*		ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	1,355 %
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP	— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) (Si oui cocher 1 sinon 0)	ZR : 1
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies		RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA : 58 280	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
		Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
Groupe : résultat d'ensemble.	JD : 10 681 457	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
		Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH : 2 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ : 80320166400015

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

© Sage

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	INSTALL.GENE 03092010	1 589		1 589		
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19% ⑪						

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

N° 2059-A-SD

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES
Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

Désignation de l'entreprise GARD DIFFUSION

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des plus ou moins-values réalisées				
	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
		19%	15% ou 12,8%	0%	

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME N° 2059-C-SD2018

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	col. ⑦= ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

© Sage

Edition du 07/05/18 à 10:08:52

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2059-E-SD2018

Désignation de l'entreprise : GARD DIFFUSION — Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe : SAS FF DEVELOPPEMENT 803201664

Exercice ouvert le : 01012017 et clos le : 31122017 — Durée en nombre de mois : 12

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 407 013
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	6 407 013

II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	15 753
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	636
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	16 389

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	3 820 598
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	805 445
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	309
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	188 631
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	4 814 983

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	1 608 419

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 608 419

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case EV ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	52
Période de référence GY du GZ	au	
Date de cessation	HR	

VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel : *	YP	30
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

© Sage

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017 N° SIRET 43790837900013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GARD DIFFUSION

ADRESSE (voie) 155 AVENUE CLEMENT ADER

CODE POSTAL 34174 VILLE CASTELNAU LE LEZ CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	800
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination LA FOIR'FOUILLE

N° SIREN (si société établie en France) 309966166 % de détention 100 Nb de parts ou actions 800

Adresse : N° 155 Voie AVENUE CLEMENT ADER - CASTELNAU 2000

Code Postal 34174 Commune CASTELNAU LE LEZ CEDEX Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032

© Sage

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2017

N° SIRET 43790837900013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GARD DIFFUSION

ADRESSE (voie) 155 AVENUE CLEMENT ADER

CODE POSTAL 34174 VILLE CASTELNAU LE LEZ CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

Forme juridique SCI Dénomination JPB

N° SIREN (si société établie en France) 344057915 % de détention 1

Adresse : N° 155 Voie AVENUE CLEMENT ADER - CASTELNAU 2000

Code Postal 34174 Commune CASTELNAU LE LEZ CEDEX Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2018

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
GARD DIFFUSION 155 AVENUE CLEMENT ADER 34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX	155 AVENUE CLEMENT ADER 34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX
SIRET 43790837900013	
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**
155 AVENUE CLEMENT ADER 34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01012015

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SAS FF DEVELOPPEMENT
155 AVENUE CLEMENT ADER 34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX

SIRET 80320166400015

B ACTIVITE

Activités exercées : COMMERCE DE BAZAR — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit
58 280			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ *Viseur conventionné* ☐ *N° d'agrément CGA*	Date : 07052018 Lieu : CASTELNAU LE LEZ Qualité : DIRECTRICE GENERALE Nom du signataire : MME MARIE-CLAUDE LALLEMAND

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

© Sage

Edition du 07/05/18 à 10:08:56

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2018)

Si déposé néant, cochez la case : X

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)					***Total (a à h)***	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

© Sage

GARD DIFFUSION
155 AVENUE CLEMENT ADER
34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX
0499523150

CERTIFIE CONFORME

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2017

Bilan et Compte de résultat

Bilan Actif

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements et Dépréciations	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	1 008 739		1 008 739	1 008 739
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 008 739**		**1 008 739**	**1 008 739**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	924 576	525 181	399 395	456 724
Installations techniques, matériel et outillage industriel	32 026	30 876	1 150	5 112
Autres immobilisations corporelles	780 422	613 159	167 263	216 581
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 737 024**	**1 169 216**	**567 808**	**678 417**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60 799		60 799	60 063
TOTAL immobilisations financières :	**60 814**		**60 814**	**60 078**
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 806 577**	**1 169 216**	**1 637 361**	**1 747 234**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	1 782 934	75 535	1 707 400	1 713 190
TOTAL stocks et en-cours :	**1 782 934**	**75 535**	**1 707 400**	**1 713 190**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	56 526		56 526	35 618
Autres créances	243 053		243 053	278 628
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**299 579**		**299 579**	**314 247**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	145 058		145 058	125 732
Charges constatées d'avance	107 979		107 979	112 135
TOTAL disponibilités et divers :	**253 036**		**253 036**	**237 868**
ACTIF CIRCULANT	**2 335 549**	**75 535**	**2 260 015**	**2 265 304**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**5 142 126**	**1 244 750**	**3 897 376**	**4 012 539**

Bilan Passif

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	8 000	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			800	800
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			516 902	351 995
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			98 661	164 907
		TOTAL situation nette :	**624 363**	**525 702**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			93 780	105 363
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**718 143**	**631 065**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			10 445	4 665
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**10 445**	**4 665**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				46 978
Emprunts et dettes financières divers			1 726 397	2 000 679
		TOTAL dettes financières :	**1 726 397**	**2 047 657**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 125 649	995 279
Dettes fiscales et sociales			310 790	330 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			5 920	2 957
		TOTAL dettes diverses :	**1 442 359**	**1 329 153**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES			33	
		DETTES	**3 168 789**	**3 376 809**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**3 897 376**	**4 012 539**

Compte de Resultat (Première Partie)

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises	6 330 146		6 330 146	6 612 949
Production vendue de biens				
Production vendue de services	76 867		76 867	52 767
Chiffres d'affaires nets	**6 407 013**		**6 407 013**	**6 665 716**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			75 883	59 084
Autres produits			15 753	554
PRODUITS D'EXPLOITATION			**6 498 649**	**6 725 354**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			3 720 505	3 964 991
Variation de stock de marchandises			(636)	(155 400)
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 232 550	1 219 893
TOTAL charges externes :			**4 952 418**	**5 029 484**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			99 496	108 531
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			718 711	727 769
Charges sociales			197 494	197 377
TOTAL charges de personnel :			**916 205**	**925 146**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			136 811	151 577
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			75 535	69 108
Dotations aux provisions pour risques et charges			10 445	4 665
TOTAL dotations d'exploitation :			**222 790**	**225 349**
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			188 631	193 145
CHARGES D'EXPLOITATION			**6 379 539**	**6 481 655**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**119 110**	**243 698**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**119 110**	**243 698**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 132	19 902
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	11 132	**19 902**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	28 169	35 348
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	28 169	**35 348**
RÉSULTAT FINANCIER	**(17 037)**	**(15 446)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**102 073**	**228 253**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 296	1 249
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 583	11 583
Reprises sur provisions et transferts de charges	(865)	5 702
	16 015	**18 534**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		21 142
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 355
Dotations excptionelles aux amortissements et provisions		2 146
		24 643
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**16 015**	**(6 108)**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	19 427	57 237
TOTAL DES PRODUITS	**6 525 796**	**6 763 790**
TOTAL DES CHARGES	**6 427 135**	**6 598 883**
BÉNÉFICE OU PERTE	**98 661**	**164 907**

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon la règlementation en vigueur résultant du règlement de l'ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

A) Evènements marquants de l'exercice et postérieurs à la clôture

Aucun.

B) Immobilisations incorporelles et corporelles

1-Fonds de commerce et changement de réglementation

a) Conformément au règlement n°2015-06, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée et est donc en principe non amortissable. En conséquence, en application des dispositions de l'article 214-3 du PCG modifié, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif de notre bilan n'a pas une durée de vie limitée et à ce titre, n'est pas amorti.

Ce changement de réglementation n'a pas d'impact dans nos comptes dans la mesure où notre société n'amortissait pas son fonds de commerce antérieurement.

Toutefois, la nouvelle réglementation rend désormais obligatoire un test annuel de dépréciation en l'absence d'amortissement.

Ce test de dépréciation repose sur l'appréciation de la valeur d'usage correspondant à l'estimation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. L'estimation du flux lié à la sortie correspond à la valeur vénale du fonds estimée, sauf cas particulier, selon une double approche : (1) une approche patrimoniale basée sur un pourcentage du CA TTC et (2) une approche par la productivité basée sur la capitalisation du résultat courant net d'impôt.

La méthode de calcul de la valeur vénale est celle couramment utilisée dans le réseau dans le cadre d'évaluation de fonds de commerce, de valorisation de parts sociales ou sociétés. Nous estimons que ses résultats sont probants et qu'elle conduit à une appréciation minimale de la valeur de notre fonds.

A l'issue de ce test, aucune dépréciation de notre fonds n'a été constatée, le changement de réglementation est donc sans impact sur nos comptes individuels.

b) A l'inverse, s'il est considéré que la durée est limitée, le fonds est amorti sur cette durée, ou sur 10 ans lorsque la durée ne peut pas être déterminée de façon fiable.

- Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

 Fonds de commerces : 1 008 739 €

Le fonds de commerce est constitué par la valeur de la clientèle et du droit au bail acquis le 26/10/2010 :

- Aigues Vives : 534 868 €
- Alès : 330 037 €
- Beaucaire : 143 834 €

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
 Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements des constructions	: de 3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	: de 5 à 8 ans
Agencements, installations générales	: de 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	: de 1 à 3 ans
Mobilier de bureau	: de 7 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

C) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le prix d'achat augmenté des frais d'acquisition.
Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.
La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité déterminée par référence à l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

D) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût de revient moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks donnent lieu à dépréciation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

La valeur actuelle, correspondant à la valeur probable de cession, est déterminée par application à la valeur brute des stocks d'un taux de dépréciation, variable selon l'ancienneté des produits et estimé en fonction de calculs statistiques, tirés de l'expérience propre au parc de magasins.

Un taux de dépréciation majoré est appliqué lorsque les conditions particulières d'exploitation le justifient, en particulier en cas de liquidation des stocks en cours ou à venir, en cas de déplacement ou fermeture de magasin.

E) Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ont été incorporés dans les comptes d'achat.

F) Créances

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.
Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

G) Provisions pour risques et charges

Des provisions sont évaluées et comptabilisées en fonction de l'existence de litiges ou du risque de pertes d'actifs.
Une provision pour charge relative à l'émission des bons d'achats de fidélité a été constituée au 31/12/2017 pour un montant de 10 445 €.

H) Méthode de calcul de l'indemnité de départ à la retraite

L'engagement de retraite a été évalué selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié (ancienneté qu'il aura acquise le jour de son départ) et sur des hypothèses actuarielles.

-Augmentation annuelle des salaires,
-Probabilité de départ (démission, licenciement) du salarié avant l'âge de sa retraite,
-Probabilité de mortalité du salarié avant l'âge de la retraite,
-Taux d'actualisation

Paramètres utilisés :

-Age de la retraite : 67 ans

-Hypothèse d'actualisation :

Taux de revalorisation annuel des salaires : 2.00%
Taux moyen annuel de l'argent : 1.30%

-Taux de charges sociales et fiscales : 29.22%

L'engagement de retraite ne fait pas l'objet de provision comptable, il est mentionné dans les engagements hors bilan pour un montant de 79 108 €.

I) Intégration Fiscale

La société SAS FF DEVELOPPEMENT a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 03/07/2014. L'ensemble des sociétés filiales a adhéré au groupe fiscal à compter de l'ouverture de l'exercice 2015, soit au 01/01/2015.

- REPARTITION DE LA CHARGE D'IMPOT

GARD DIFFUSION versera, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat fiscal et/ou la plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposée séparément et, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont chaque société filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

Au 31/12/2017, la charge d'impôt sur les sociétés de la société GARD DIFFUSION s'est élevée à 19 427€. (Hors CICE compris dans les charges de personnel).
Le montant des déficits restant à reporter au 31/12/2017, nés avant l'intégration fiscale est de 0 €.

Le CICE est déduit de l'impôt groupe dû par la société mère. Dans le cas où il serait supérieur au montant de la contribution de la filiale, une créance sur la mère serait constatée, et utilisable pour le paiement des échéances futures.

J) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de nos commissaires aux comptes et correspondant à la mission d'audit légale s'élève à 8 090 € H.T. au titre de l'exercice et se décompose comme suit :

Honoraires afférents à la certification des comptes	8 090
Honoraires afférents aux autres services	
Total	8 090

K) Autres informations significatives

-Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « charges de personnel ». Il est pris en compte dans le résultat d'exploitation et s'élève au titre de l'exercice à 48 313 €.

-Le CICE dégagé les années précédentes a permis de faire face à une baisse d'activité dans un contexte de morosité de la consommation.

Résultats et autres éléments significatifs des 2 derniers exercices

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

EXERCICES / NATURES DES INDICATIONS	31/12/2017	31/12/2016
Capital social en fin d'exercice		
Capital social	8 000	8 000
Nombre des actions :		
-ordinaires existantes	800	800
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)		
Nombre maximal d'actions futures à créer :		
-par conversion d'obligations		
-par exercice de droits de souscription		
Opérations et résultats de l'exercice		
Chiffres d'affaires hors taxes	6 407 013	6 665 716
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	264 995	391 709
Impôts sur les bénéfices	19 427	57 237
Participation des salariés due au titre de l'exercice		
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	98 661	164 907
Résultat distribué		
Résultat par action		
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	306,96	418,09
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	123,33	206,13
Dividende attribué à chaque action		
Effectif		
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	30,00	29,83
Montant de la masse salariale de l'exercice	718 711	727 769
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	245 807	197 377

Composition du Capital Social

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	800	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	800	10

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/17 au 31/12/17

GARD DIFFUSION

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	8 000			8 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	800			800
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	351 995	164 907		516 902
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	164 907	98 661	164 907	98 661
Subventions d'investissement	105 363		11 583	93 780
Provisions réglementées				
TOTAL	**631 065**	**263 568**	**176 491**	**718 143**

Immobilisations

Période du 01/01/17 au 31/12/17

GARD DIFFUSION

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 008 739		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 008 739**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	915 463		9 113
Installations techniques et outillage industriel	31 717		309
Installations générales, agencements et divers	652 450		13 360
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	112 780		3 420
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 712 411**		**26 201**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	15		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	60 063		736
TOTAL immobilisations financières :	**60 078**		**736**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 781 229**		**26 937**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 008 739	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**1 008 739**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			924 576	
Install. techn., matériel et out. industriels			32 026	
Inst. générales, agencements et divers		1 589	664 221	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			116 200	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**1 589**	**1 737 024**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			15	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			60 799	
TOTAL immobilisations financières :			**60 814**	
TOTAL GÉNÉRAL		**1 589**	**2 806 577**	

Amortissements

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	458 740	66 441		525 181
Installations techn. et outillage industriel	26 605	4 271		30 876
Inst. générales, agencements et divers	462 523	57 214	1 589	518 148
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	86 126	8 884		95 010
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 033 994**	**136 811**	**1 589**	**1 169 216**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 033 994**	**136 811**	**1 589**	**1 169 216**

Provisions Inscrites au Bilan

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	4 665	10 445	4 665	10 445
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**4 665**	**10 445**	**4 665**	**10 445**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	69 108	75 535	69 108	75 535
Provisions sur comptes clients	2 111		2 111	
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**71 219**	**75 535**	**71 219**	**75 535**
TOTAL GÉNÉRAL	**75 883**	**85 980**	**75 883**	**85 980**

Charges à Payer

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	27 894
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 449
Dettes fiscales et sociales	172 036
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 700
TOTAL	**338 079**

Produits à Recevoir

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	32 847
Personnel	
Organismes sociaux	
État	13 580
Divers, produits à recevoir	340
Autres créances	66 874
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**113 641**

Charges et Produits Constatés d'Avance

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	107 979	33
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**107 979**	**33**

État des Échéances des Créances et Dettes

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	60 799		60 799
TOTAL de l'actif immobilisé :	**60 799**		**60 799**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	56 526	56 526	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	68 005	68 005	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	13 580	13 580	
État - Divers			
Groupe et associés	86 122	86 122	
Débiteurs divers	75 346	75 346	
TOTAL de l'actif circulant :	**299 579**	**299 579**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	107 979	107 979	
TOTAL GÉNÉRAL	**468 357**	**407 558**	**60 799**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 125 649	1 125 649		
Personnel et comptes rattachés	71 857	71 857		
Sécurité sociale et autres organismes	82 999	82 999		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	94 148	94 148		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	61 785	61 785		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	1 726 397	1 726 397		
Autres dettes	5 920	5 920		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	33	33		
TOTAL GÉNÉRAL	**3 168 789**	**3 168 789**		

Créances représentées par des effets de commerce :

Dettes représentées par des effets de commerce : 1 459

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Période du 01/01/17 au 31/12/17

GARD DIFFUSION

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Remboursement d'assurance	5 296	771
Quote part subvention virée au compte de résultat	11 583	777
	(865)	797
TOTAL	**16 015**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

Engagements Financiers

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	79 108
Autres engagements donnés :	
TOTAL	**79 108**

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

GARD DIFFUSION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'associé unique,
GARD DIFFUSION
155 Avenue Clément Ader
Castelnau 2000
34174 CASTELNAU LE LEZ

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GARD DIFFUSION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

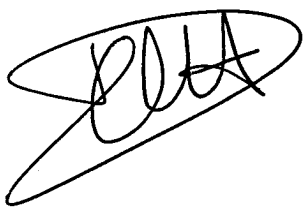
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 15 juin 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Céline Gianni Darnet



GARD DIFFUSION
155 AVENUE CLEMENT ADER
34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX
0499523150

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2017

Bilan et Compte de résultat

Bilan Actif

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements et Dépréciations	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	1 008 739		1 008 739	1 008 739
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 008 739**		**1 008 739**	**1 008 739**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	924 576	525 181	399 395	456 724
Installations techniques, matériel et outillage industriel	32 026	30 876	1 150	5 112
Autres immobilisations corporelles	780 422	613 159	167 263	216 581
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 737 024**	**1 169 216**	**567 808**	**678 417**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60 799		60 799	60 063
TOTAL immobilisations financières :	**60 814**		**60 814**	**60 078**
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 806 577**	**1 169 216**	**1 637 361**	**1 747 234**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	1 782 934	75 535	1 707 400	1 713 190
TOTAL stocks et en-cours :	**1 782 934**	**75 535**	**1 707 400**	**1 713 190**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	56 526		56 526	35 618
Autres créances	243 053		243 053	278 628
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**299 579**		**299 579**	**314 247**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	145 058		145 058	125 732
Charges constatées d'avance	107 979		107 979	112 135
TOTAL disponibilités et divers :	**253 036**		**253 036**	**237 868**
ACTIF CIRCULANT	**2 335 549**	**75 535**	**2 260 015**	**2 265 304**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**5 142 126**	**1 244 750**	**3 897 376**	**4 012 539**

Bilan Passif

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	8 000	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			800	800
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			516 902	351 995
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			98 661	164 907
		TOTAL situation nette :	**624 363**	**525 702**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			93 780	105 363
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**718 143**	**631 065**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			10 445	4 665
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**10 445**	**4 665**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				46 978
Emprunts et dettes financières divers			1 726 397	2 000 679
		TOTAL dettes financières :	**1 726 397**	**2 047 657**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 125 649	995 279
Dettes fiscales et sociales			310 790	330 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			5 920	2 957
		TOTAL dettes diverses :	**1 442 359**	**1 329 153**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES			33	
		DETTES	**3 168 789**	**3 376 809**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**3 897 376**	**4 012 539**

Compte de Resultat (Première Partie)

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises	6 330 146		6 330 146	6 612 949
Production vendue de biens				
Production vendue de services	76 867		76 867	52 767
Chiffres d'affaires nets	**6 407 013**		**6 407 013**	**6 665 716**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			75 883	59 084
Autres produits			15 753	554
PRODUITS D'EXPLOITATION			**6 498 649**	**6 725 354**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			3 720 505	3 964 991
Variation de stock de marchandises			(636)	(155 400)
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 232 550	1 219 893
TOTAL charges externes :			**4 952 418**	**5 029 484**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			99 496	108 531
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			718 711	727 769
Charges sociales			197 494	197 377
TOTAL charges de personnel :			**916 205**	**925 146**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			136 811	151 577
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			75 535	69 108
Dotations aux provisions pour risques et charges			10 445	4 665
TOTAL dotations d'exploitation :			**222 790**	**225 349**
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			188 631	193 145
CHARGES D'EXPLOITATION			**6 379 539**	**6 481 655**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**119 110**	**243 698**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**119 110**	**243 698**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 132	19 902
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	11 132	**19 902**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	28 169	35 348
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	28 169	**35 348**
RÉSULTAT FINANCIER	**(17 037)**	**(15 446)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**102 073**	**228 253**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 296	1 249
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 583	11 583
Reprises sur provisions et transferts de charges	(865)	5 702
	16 015	**18 534**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		21 142
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 355
Dotations excptionelles aux amortissements et provisions		2 146
		24 643
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**16 015**	**(6 108)**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	19 427	57 237
TOTAL DES PRODUITS	**6 525 796**	**6 763 790**
TOTAL DES CHARGES	**6 427 135**	**6 598 883**
BÉNÉFICE OU PERTE	**98 661**	**164 907**

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon la règlementation en vigueur résultant du règlement de l'ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

A) Evènements marquants de l'exercice et postérieurs à la clôture

Aucun.

B) Immobilisations incorporelles et corporelles

1-Fonds de commerce et changement de réglementation

a) Conformément au règlement n°2015-06, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée et est donc en principe non amortissable. En conséquence, en application des dispositions de l'article 214-3 du PCG modifié, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif de notre bilan n'a pas une durée de vie limitée et à ce titre, n'est pas amorti.

Ce changement de réglementation n'a pas d'impact dans nos comptes dans la mesure où notre société n'amortissait pas son fonds de commerce antérieurement.

Toutefois, la nouvelle réglementation rend désormais obligatoire un test annuel de dépréciation en l'absence d'amortissement.

Ce test de dépréciation repose sur l'appréciation de la valeur d'usage correspondant à l'estimation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. L'estimation du flux lié à la sortie correspond à la valeur vénale du fonds estimée, sauf cas particulier, selon une double approche : (1) une approche patrimoniale basée sur un pourcentage du CA TTC et (2) une approche par la productivité basée sur la capitalisation du résultat courant net d'impôt.

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

La méthode de calcul de la valeur vénale est celle couramment utilisée dans le réseau dans le cadre d'évaluation de fonds de commerce, de valorisation de parts sociales ou sociétés. Nous estimons que ses résultats sont probants et qu'elle conduit à une appréciation minimale de la valeur de notre fonds.

A l'issue de ce test, aucune dépréciation de notre fonds n'a été constatée, le changement de réglementation est donc sans impact sur nos comptes individuels.

b) A l'inverse, s'il est considéré que la durée est limitée, le fonds est amorti sur cette durée, ou sur 10 ans lorsque la durée ne peut pas être déterminée de façon fiable.

- Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

 Fonds de commerces : 1 008 739 €

Le fonds de commerce est constitué par la valeur de la clientèle et du droit au bail acquis le 26/10/2010 :

- Aigues Vives : 534 868 €
- Alès : 330 037 €
- Beaucaire : 143 834 €

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
 Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements des constructions	: de 3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	: de 5 à 8 ans
Agencements, installations générales	: de 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	: de 1 à 3 ans
Mobilier de bureau	: de 7 à 10 ans

Effectif Moyen

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	25	
Ouvriers		
TOTAL	30	

© Sage

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

Période du 01/01/17 au 31/12/17

GARD DIFFUSION

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	102 073	17 950
Résultat exceptionnel (hors participation)	16 015	1 477
Résultat comptable (hors participation)	118 088	19 427

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
FF DEVELOPPEMENT	SAS	29 556 744	CASTELNAU LE LEZ

© Sage

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises liées et participations
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	15
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	52 652
Autres créances	142 043
Charges constatées d'avance	49 787
Capital souscrit appelé, non versé	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 726 397
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	684 316
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 800
Produits constatés d'avance	
Charges Financières	28 094
Produits Financiers	

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

C) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le prix d'achat augmenté des frais d'acquisition.
Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.
La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité déterminée par référence à l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

D) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût de revient moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks donnent lieu à dépréciation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

La valeur actuelle, correspondant à la valeur probable de cession, est déterminée par application à la valeur brute des stocks d'un taux de dépréciation, variable selon l'ancienneté des produits et estimé en fonction de calculs statistiques, tirés de l'expérience propre au parc de magasins.

Un taux de dépréciation majoré est appliqué lorsque les conditions particulières d'exploitation le justifient, en particulier en cas de liquidation des stocks en cours ou à venir, en cas de déplacement ou fermeture de magasin.

E) Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ont été incorporés dans les comptes d'achat.

F) Créances

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.
Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

G) Provisions pour risques et charges

Des provisions sont évaluées et comptabilisées en fonction de l'existence de litiges ou du risque de pertes d'actifs.
Une provision pour charge relative à l'émission des bons d'achats de fidélité a été constituée au 31/12/2017 pour un montant de 10 445 €.

H) Méthode de calcul de l'indemnité de départ à la retraite

L'engagement de retraite a été évalué selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié (ancienneté qu'il aura acquise le jour de son départ) et sur des hypothèses actuarielles.

-Augmentation annuelle des salaires,
-Probabilité de départ (démission, licenciement) du salarié avant l'âge de sa retraite,
-Probabilité de mortalité du salarié avant l'âge de la retraite,
-Taux d'actualisation

Paramètres utilisés :

-Age de la retraite : 67 ans

-Hypothèse d'actualisation :

Taux de revalorisation annuel des salaires : 2.00%
Taux moyen annuel de l'argent : 1.30%

-Taux de charges sociales et fiscales : 29.22%

L'engagement de retraite ne fait pas l'objet de provision comptable, il est mentionné dans les engagements hors bilan pour un montant de 79 108 €.

I) Intégration Fiscale

La société SAS FF DEVELOPPEMENT a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 03/07/2014. L'ensemble des sociétés filiales a adhéré au groupe fiscal à compter de l'ouverture de l'exercice 2015, soit au 01/01/2015.

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

- REPARTITION DE LA CHARGE D'IMPOT

GARD DIFFUSION versera, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat fiscal et/ou la plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposée séparément et, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont chaque société filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

Au 31/12/2017, la charge d'impôt sur les sociétés de la société GARD DIFFUSION s'est élevée à 19 427€. (Hors CICE compris dans les charges de personnel).
Le montant des déficits restant à reporter au 31/12/2017, nés avant l'intégration fiscale est de 0 €.

Le CICE est déduit de l'impôt groupe dû par la société mère. Dans le cas où il serait supérieur au montant de la contribution de la filiale, une créance sur la mère serait constatée, et utilisable pour le paiement des échéances futures.

J) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de nos commissaires aux comptes et correspondant à la mission d'audit légale s'élève à 8 090 € H.T. au titre de l'exercice et se décompose comme suit :

Honoraires afférents à la certification des comptes	8 090
Honoraires afférents aux autres services	
Total	8 090

K) Autres informations significatives

-Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « charges de personnel ». Il est pris en compte dans le résultat d'exploitation et s'élève au titre de l'exercice à 48 313 €.

-Le CICE dégagé les années précédentes a permis de faire face à une baisse d'activité dans un contexte de morosité de la consommation.

Résultats et autres éléments significatifs des 2 derniers exercices

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

NATURES DES INDICATIONS \ EXERCICES	31/12/2017	31/12/2016
Capital social en fin d'exercice		
Capital social	8 000	8 000
Nombre des actions :		
-ordinaires existantes	800	800
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)		
Nombre maximal d'actions futures à créer :		
-par conversion d'obligations		
-par exercice de droits de souscription		
Opérations et résultats de l'exercice		
Chiffres d'affaires hors taxes	6 407 013	6 665 716
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	264 995	391 709
Impôts sur les bénéfices	19 427	57 237
Participation des salariés due au titre de l'exercice		
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	98 661	164 907
Résultat distribué		
Résultat par action		
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	306,96	418,09
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	123,33	206,13
Dividende attribué à chaque action		
Effectif		
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	30,00	29,83
Montant de la masse salariale de l'exercice	718 711	727 769
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	245 807	197 377

Composition du Capital Social

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	800	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	800	10

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/17 au 31/12/17

GARD DIFFUSION

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	8 000			8 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	800			800
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	351 995	164 907		516 902
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	164 907	98 661	164 907	98 661
Subventions d'investissement	105 363		11 583	93 780
Provisions réglementées				
TOTAL	**631 065**	**263 568**	**176 491**	**718 143**

Immobilisations

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 008 739		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 008 739**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	915 463		9 113
Installations techniques et outillage industriel	31 717		309
Installations générales, agencements et divers	652 450		13 360
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	112 780		3 420
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 712 411**		**26 201**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	15		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	60 063		736
TOTAL immobilisations financières :	**60 078**		**736**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 781 229**		**26 937**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 008 739	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**1 008 739**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			924 576	
Install. techn., matériel et out. industriels			32 026	
Inst. générales, agencements et divers		1 589	664 221	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			116 200	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**1 589**	**1 737 024**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			15	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			60 799	
TOTAL immobilisations financières :			**60 814**	
TOTAL GÉNÉRAL		**1 589**	**2 806 577**	

Amortissements

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	458 740	66 441		525 181
Installations techn. et outillage industriel	26 605	4 271		30 876
Inst. générales, agencements et divers	462 523	57 214	1 589	518 148
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	86 126	8 884		95 010
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 033 994**	**136 811**	**1 589**	**1 169 216**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 033 994**	**136 811**	**1 589**	**1 169 216**

Provisions Inscrites au Bilan

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	4 665	10 445	4 665	10 445
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**4 665**	**10 445**	**4 665**	**10 445**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	69 108	75 535	69 108	75 535
Provisions sur comptes clients	2 111		2 111	
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**71 219**	**75 535**	**71 219**	**75 535**
TOTAL GÉNÉRAL	**75 883**	**85 980**	**75 883**	**85 980**

Charges à Payer

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	27 894
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 449
Dettes fiscales et sociales	172 036
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 700
TOTAL	**338 079**

Produits à Recevoir

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	32 847
Personnel	
Organismes sociaux	
État	13 580
Divers, produits à recevoir	340
Autres créances	66 874
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**113 641**

Charges et Produits Constatés d'Avance

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	107 979	33
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**107 979**	**33**

État des Échéances des Créances et Dettes

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	60 799		60 799
TOTAL de l'actif immobilisé :	**60 799**		**60 799**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	56 526	56 526	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	68 005	68 005	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	13 580	13 580	
État - Divers			
Groupe et associés	86 122	86 122	
Débiteurs divers	75 346	75 346	
TOTAL de l'actif circulant :	**299 579**	**299 579**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	107 979	107 979	
TOTAL GÉNÉRAL	**468 357**	**407 558**	**60 799**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 125 649	1 125 649		
Personnel et comptes rattachés	71 857	71 857		
Sécurité sociale et autres organismes	82 999	82 999		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	94 148	94 148		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	61 785	61 785		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	1 726 397	1 726 397		
Autres dettes	5 920	5 920		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	33	33		
TOTAL GÉNÉRAL	**3 168 789**	**3 168 789**		

Créances représentées par des effets de commerce :
Dettes représentées par des effets de commerce : 1 459

GARD DIFFUSION
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : Castelnau 2000 – 155 Avenue Clément Ader
34174 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX
Montpellier B. 437.908.379

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27 JUIN 2018

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2017

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 98 661 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

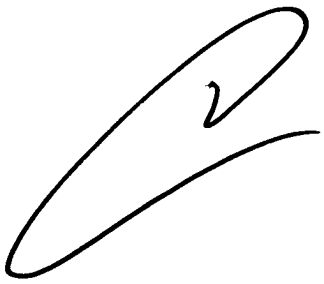
Bénéfice de l'exercice	98 661 euros

Affectation proposée :

Autres réserves	98 661 euros

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La Gérance



Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Période du 01/01/17 au 31/12/17

GARD DIFFUSION

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Remboursement d'assurance	5 296	771
Quote part subvention virée au compte de résultat	11 583	777
	(865)	797
TOTAL	**16 015**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

Engagements Financiers

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	79 108
Autres engagements donnés :	
TOTAL	**79 108**

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

Effectif Moyen

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	25	
Ouvriers		
TOTAL	30	

© Sage

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	102 073	17 950
Résultat exceptionnel (hors participation)	16 015	1 477
Résultat comptable (hors participation)	118 088	19 427

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
FF DEVELOPPEMENT	SAS	29 556 744	CASTELNAU LE LEZ

© Sage

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

GARD DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises liées et participations
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	15
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	52 652
Autres créances	142 043
Charges constatées d'avance	49 787
Capital souscrit appelé, non versé	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 726 397
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	684 316
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 800
Produits constatés d'avance	
Charges Financières	28 094
Produits Financiers	